



Société Anonyme

Capital : 169 222 321,20 euros

Siège Social : 29/30 Quai de Dion Bouton

92800 Puteaux

335 480 265 RCS Nanterre

Résultat de l'option pour le paiement en actions du dividende 2016

Puteaux, le 13 juin 2017

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société, réunie le 10 mai 2017, a décidé de proposer aux actionnaires une option pour le paiement du dividende en actions.

Le prix des actions nouvellement émises pour le paiement du dividende a ainsi été fixé à 7,48 euros par action, correspondant à 90% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le 10 mai 2017, jour de l'Assemblée Générale Mixte, diminuée du montant du dividende et arrondi au centième d'euro supérieur.

L'option était exerçable du 17 mai au 2 juin 2017 inclus. A l'issue de cette période, 33,70 % des droits ont été exercés en faveur du paiement du dividende 2016 en actions.

Cette opération se traduit par la création de 3 400 533 actions nouvelles, représentant 0,81 % du capital et 0,59 % de droits de vote de Havas SA sur la base du capital et des droits de vote au 31 mai 2017.

Le règlement livraison des actions et leur admission aux négociations sur Euronext, sont intervenus le 13 juin 2017. Ces actions portent jouissance au 1^{er} janvier 2017 et sont entièrement assimilées aux actions déjà admises.

Le paiement du dividende en numéraire pour les actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions nouvelles représente un total de 50 083 378,56 euros. Il a été également versé le 13 juin 2017.

Presse:

Lorella Gessa

Directrice de la Communication

Tel +33 (01) 58 47 90 36

lorella.gessa@havas.com

Twitter : @Lorella_Gessa

Relations Investisseurs:

Aurélie Jolion

Directrice des Relations Investisseurs

Tel +33 (01) 58 47 92 42

aurelie.jolion@havas.com

Avertissement

Le présent communiqué constitue le document d'information requis en application des articles 212-4 4° et 212-5 5° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ainsi que de l'article 18 et de l'Annexe III de l'instruction AMF n°2016-04 du 21 octobre 2016.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'achat de titres financiers. Le présent communiqué et tout autre document relatif au paiement du dividende en actions ne pourra être diffusé hors de France qu'en conformité avec les lois et réglementations applicables localement et ne pourra constituer une offre de titres financiers dans les pays où une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

Pour toute information complémentaire relative à la Société, son activité, sa stratégie, ses résultats financiers et les facteurs de risque afférents à son activité, il convient de vous référer au document de référence de HAVAS pour l'exercice 2016 (disponible sur www.havas.com).